



SEPTEMBRE 2024

RENTRÉE SCOLAIRE
DES COLLÈGES DU PUY-DE-DÔME
2024 / 2025





Lundi 2 et mardi 3 septembre 2024, la rentrée scolaire se fait, comme de tradition, en présence des élus et des représentants de l'État et de l'Éducation nationale. Une visite qui a lieu, cette année, dans les collèges Anna Garcin-Mayade de Pontgibaud et Molière de Beaumont.

Ces rencontres avec les élèves, les agents et les enseignants sont l'occasion de rappeler l'engagement sans faille de mon exécutif et du Conseil départemental en faveur des collèges. Nous avons fait de l'éducation et de la jeunesse une priorité de notre mandat.

Offrir à nos collégiens les meilleures conditions pour apprendre, c'est leur donner les moyens de construire leur avenir scolaire, professionnel et personnel. C'est l'objectif du **Plan Marshall** que nous avons mis en place : plus de 143 M€ investis, de 2022 à 2030, en faveur des 56 collèges publics du Puy-de-Dôme. Plusieurs établissements ont d'ores et déjà bénéficié de ces travaux de rénovation, d'extension ou d'amélioration de leur performance énergétique. Aujourd'hui, nous pouvons déjà faire le premier bilan des actions de ce Plan Marshall.

En cette année olympique, nous sommes également très heureux d'annoncer **le financement, dès 2025, de 4 nouveaux gymnases**



à Pontgibaud, Brassac-les-Mines, Châtel-Guyon et Besse. Nos collégiens pourront bénéficier de ces équipements d'ici quelques années.

Enfin la rentrée 2024 est celle de la 2^e mandature du **Conseil départemental des jeunes (CDJ)** : une assemblée départementale de jeunes qui agit pour les jeunes !

Cet automne, dans les établissements qui se porteront volontaires, les collégiens sont appelés aux urnes pour élire leurs nouveaux conseillers départementaux juniors. 31 binômes mixtes, un par canton, siégeront ensuite pendant 2 ans au CDJ. Leurs missions : être les porte-parole des collégiens, s'exprimer, proposer des actions pour améliorer la vie au collège, faire l'apprentissage de la citoyenneté...

« Bonne rentrée à tous, en particulier aux 7 400 élèves qui effectuent leur première rentrée au collège. »

Lionel CHAUVIN

Président
du Conseil départemental du Puy-de-Dôme



COLLÈGE ANNA GARCIN-MAYADE PONTGIBAUD

Reconstruit à neuf en 2010, le collège Anna Garcin-Mayade se situe à Pontgibaud sur le canton de Saint-Ours. Il accueille **323 élèves** répartis en 12 classes (3 classes de chaque niveau). Après la 3^e, 65% des élèves s'orientent vers une 2nde générale et technique, 30% vers une 2nde professionnelle et 5% vers un CAP (certificat d'aptitude professionnelle). **L'aire de recrutement du collège regroupe les communes de :** Bromont-Lamothé, Ceyssat, La Goutelle, Mazayes, Montfermy, Pontgibaud, Saint-Jacques-d'Ambur, Saint-Ours-les-Roches, Saint-Pierre-le-Chastel, Gelles, Prondines, Torte-besse, Heume-l'Église.

Les élèves sont tous demi-pensionnaires. À noter que l'établissement a été l'un des premiers à être équipé, dès 2017, d'un self collaboratif. Plus d'un tiers des produits consommés sont achetés via la plateforme Agrilocal63 et le gaspillage a été divisé par plus de deux. À la demande du Conseil départemental, l'établissement a accueilli d'autres collèges du Puy-de-Dôme et d'autres départements (Allier, Haute-Loire, Gers et, bientôt, Gironde et Charente) afin de présenter et partager les résultats de l'expérience du self collaboratif. En 2024, la dotation globale de fonctionnement du collège s'élève à **95 939,53 €**.



C'EST NOUVEAU !

Construction à venir
d'un gymnase pour le collège,
sous maîtrise d'ouvrage
du Conseil départemental,
dans le cadre du
Plan Marshall des collèges.



COLLÈGE MOLIÈRE BEAUMONT



Construit en 1986 et agrandi en 2017, le collège Molière de Beaumont a accueilli **547 élèves** durant l'année scolaire 2023 - 2024, dont 456 demi-pensionnaires. Déjà engagé dans des actions de lutte contre le gaspillage alimentaire, l'établissement sera, en septembre 2024, le 23^e collège équipé d'un self collaboratif grâce à un investissement de **770 000 €** du Conseil départemental pour l'extension de la salle de restaurant et l'installation du self collaboratif. L'aire de recrutement du collège Molière regroupe les communes d'Aubière (quartier du Mirondet), Beaumont, Ceyrat (rue Dr Lepetit) et Saint-Genès-Champanelle. La dotation globale de fonctionnement en 2024 s'élève à **87 962,02 €**.

C'EST NOUVEAU !
Dans le cadre du **Plan Marshall des collèges :**
agrandissement
de la salle de restaurant
et installation
d'un self collaboratif
pour la rentrée
de septembre 2024.

> 770 000 €



PROPRIÉTAIRE DES 56 COLLÈGES PUBLICS DU PUY-DE-DÔME,
le Conseil départemental met en œuvre le
PLAN MARSHALL des collèges
HORIZON 2030 au bénéfice des collégiens.



Un effort sans précédent grâce au
PLAN MARSHALL des collèges
143 M €
D'INVESTISSEMENTS PRÉVUS JUSQU'EN 2030



L'objectif du **PLAN MARSHALL des collèges** est d'améliorer le confort des élèves, des agents, du corps enseignant et des personnels administratifs :

- en réhabilitant le patrimoine bâti ;
- en privilégiant la sobriété énergétique (isolation, pose de panneaux photovoltaïques, choix de matériaux respectueux de l'environnement, etc.) et les économies de toutes sortes qu'elle entraîne.

En résumé :

- **60 M €** pour la réhabilitation/extension de 4 établissements : collèges des Ancizes-Comps, de La Durole à La Monnerie-le-Montel, du Pavin à Besse et Jean-Vilar à Riom.
- **23 M €** pour la réhabilitation partielle de 19 établissements.
- **60 M €** pour des travaux d'entretien dans 33 collèges.

LE DÉPARTEMENT TIENT SES ENGAGEMENTS :
l'heure est déjà au bilan des premières actions menées dans le cadre du **PLAN MARSHALL des collèges** !

4 NOUVEAUX GYMNASES



Dès 2025, dans le cadre du PLAN MARSHALL des collèges, le Département finance la construction de 4 nouveaux gymnases.

- **Brassac-les-Mines** (2025)
- **Châtel-Guyon** (2026)
- **Besse** (2026/2027)
- **Pontgibaud**



LE PLAN MARSHALL des collèges :

une action en continu pour nos collèges,
nos collégiens, nos enseignants, nos agents.



> TRAVAUX TERMINÉS

Collège Gérard-Philipe - Clermont-Ferrand

- Remplacement des menuiseries et première tranche d'isolation thermique extérieure des façades : **1,4 M€**



- Réfection des sanitaires : **180 000 €**

Collège Jeanne-d'Arc - Clermont-Ferrand

- Réfection des sanitaires : **197 000 €**



Collège La Ribeyre - Cournon

- Réaménagement de la laverie : **133 000 €**

Collège Verrière - Issoire

- Réfection des sanitaires : **154 000 €**

Collège Willy-Mabrut - Bourg-Lastic

- Réfection de la cuisine : **472 000 €**

Collège Louise-Michel - Maringues

- Insonorisation du hall d'entrée (RDC + 1^{er} étage) qui mène à l'espace restauration : **250 000 €**
- Réfection de l'étanchéité des toitures : **147 000 €**



Collège Albert-Camus - Clermont-Ferrand

- Réfection de l'escalier de secours : **95 000 €**

Collège du Beffroi - Billom

- Réfection de l'étanchéité des toitures du logement de fonction : **148 000 €**

Collège Victor-Hugo - Volvic

- Réfection de l'étanchéité des toitures : **257 000 €**



Collège Marcel-Bony - Murat-le-Quaire

- Rénovation énergétique : **2,5 M€**



Collège A.Varenne - Saint-Éloy-les-Mines

- Rénovation du gymnase et de la salle de technologie : **308 000 €**

Collège Pierre-Mendès-France - Riom

- Agrandissement du réfectoire : **445 000 €**
- Réfection des sanitaires : **390 000 €**



Collège Bellime - Courpière

- Agrandissement de la salle d'activités : **680 000 €**



> TRAVAUX EN COURS

Collège Jeanne-d'Arc - Clermont-Ferrand

- Réaménagement de la vie scolaire et ajout d'un désenfumage: **93 000 €**

Collège Molière - Beaumont

- Agrandissement de la salle de restaurant avec installation d'un self collaboratif: **770 000 €**



Collège Joliot-Curie - Aubière

- Sécurisation des escaliers extérieurs: **40 000 €**

Collège Michel-de-l'Hospital - Riom

- Sécurisation de l'escalier «bleu»: **266 000 €**
- Réfection de la demi-pension: **526 000 €**



Collège Henri-Pourrat - Ceyrat

- Première tranche de la rénovation complète de la toiture du collège (pan de toiture côté cour terminé pour la rentrée. Pan côté cour de service terminé au 30/09): **292 000 €**

Collège Saint-Exupéry - Lempdes

- Réfection de la cour: **410 000 €**

Collège Baudelaire - Clermont-Ferrand

- Réfection de la cour: **482 000 €**

Collège du Val d'Ance - Saint-Anthème

- Renforcement du mur de soutènement de la cour: **86 000 €**

Collège Diderot - Aigueperse

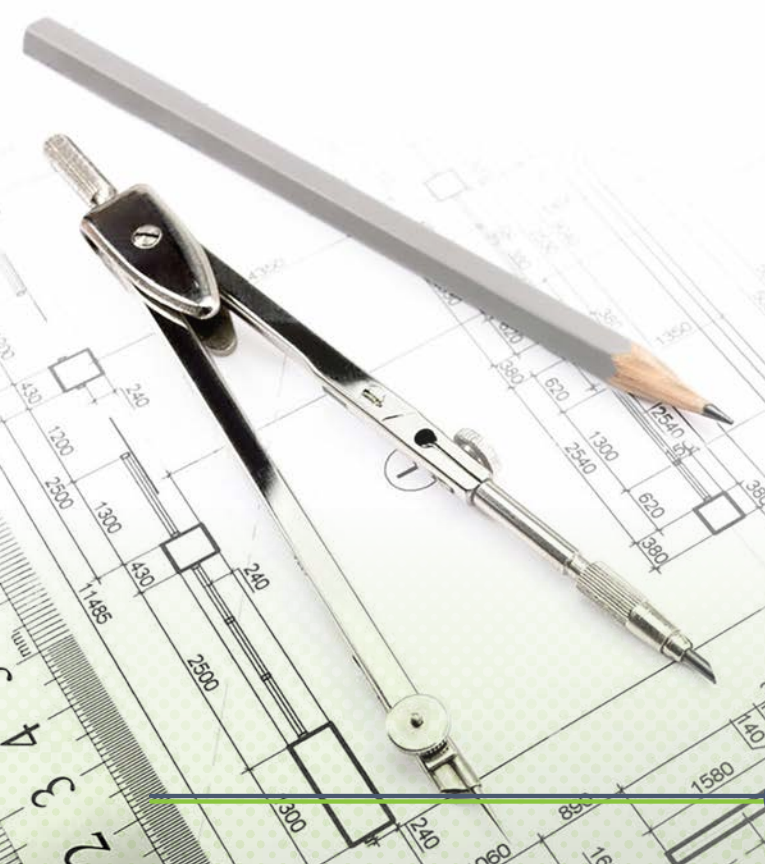
- Réfection de la chambre froide (travaux pris en charge par l'entreprise dans le cadre d'un sinistre).

Collège Teilhard-de-Chardin - Chamalières

- Rénovation et création de sanitaires à destination des agents du collège: **33 000 €**

Collège Alexandre-Varenne - Olliegues

- Réparations structurelles de la façade: **30 000 €**



Le PLAN MARSHALL des collèges continue :

> TRAVAUX À VENIR pour l'année 2024-2025

Collège Victor-Hugo - Volvic

- Agrandissement de la demi-pension et création d'un préau: **1,3 M €**

Collège Saint-Exupéry - Lempdes

- Végétalisation de la cour aux vacances de Toussaint

Collège Baudelaire - Clermont-Ferrand

- Végétalisation de la cour aux vacances de Toussaint

Collège Henri-Pourrat - Ceyrat

- Dernière tranche de la rénovation complète de la toiture: **300 000 €**

Collège Louise-Michel - Maringues

- Rénovation des sanitaires: **300 000 €**

Collège F.Villon - Saint-Dier-d'Auvergne

- Mise en conformité et agrandissement de la demi-pension: **1,1 M €**

Collège Jean-Auguste-Senèze - Arlanc

- Mise en accessibilité: **500 000 €**

Collège Lucien-Gachon - Cunlhat

- Rénovation des planchers: **150 000 €**

Collège A.Varenne - Saint-Éloy-les-Mines

- Rénovation de la toiture du gymnase: **72 000 €**

Collège Jules-Ferry - Brassac-les-Mines

- Végétalisation de la cour: **350 000 €**

> ÉTUDES EN COURS

Collège Jean-Vilar - Riom

- Réhabilitation complète: **19 M €**

Collège Pierre-Gironnet - Pontaumur

- Rénovation partielle: **4 M €**

Collège Marc-Bloch - Cournon-d'Auvergne

- Rénovation partielle et végétalisation: **2,5 M €**

Collège du Pavin - Besse

- Réhabilitation complète: **15 M €**

Collège Anatole-France - Gerzat

- Amélioration de la performance énergétique: **7 M €**

Collège Les Prés - Issoire

- Amélioration de la performance énergétique: **100 000 €**

Collège Gaspard des Montagnes

Saint-Germain-l'Herm

- Rénovation partielle: **1,5 M €**

> 3 opérations d'envergure pour améliorer les PERFORMANCES ÉNERGÉTIQUES

Collège des Ancizes

Les Ancizes-Comps

- Objectifs: restructuration complète du collège. Améliorations fonctionnelles et performancielles (49,1% de baisse de consommation).
- Début des travaux: vacances scolaires 2025. Livraison rentrée 2026.
- Montant de l'opération: **13 M €**

Collège de La Durole

La Monnerie-le-Montel

- Objectifs: restructuration complète du collège. Améliorations fonctionnelles et performancielles (52,5% de baisse de consommation).
- Début des travaux: vacances scolaires 2025. Livraison rentrée 2026.
- Montant de l'opération: **13 M €**

Collège Teilhard-de-Chardin

Chamalières

- Objectifs: amélioration des performances énergétiques du site et agrandissement de la demi-pension (38,4% de baisse de consommation).
- Début des travaux: printemps 2025. Livraison fin 2026.
- Montant de l'opération: **8 M €**





MOT DU PRÉSIDENT

DONNER LA PAROLE AUX JEUNES

C'est un projet phare de notre mandature : faire vivre un Conseil départemental des jeunes afin d'impliquer les collégiens dans les actions du Département. Les jeunes ont des idées, des besoins et des envies qui vont nous aider à dessiner l'avenir. En donnant leur avis, en construisant des projets concrets, en expérimentant aussi la vie d'élus, ils vont insuffler à notre territoire leur dynamisme et leur créativité. Nous les attendons nombreux dans cette nouvelle aventure et nous sommes impatients de découvrir ce que nous allons faire ensemble.



Lionel Chauvin
Président du Conseil départemental
du Puy-de-Dôme



À QUOI SERT LE CONSEIL DÉPARTEMENTAL DES JEUNES ?

- Il offre aux jeunes un espace où s'exprimer librement sur leurs sujets de préoccupation, y compris sur des propositions et politiques de la collectivité. Ils sont ainsi mieux associés aux politiques qui les concernent.
- Il donne aux jeunes la possibilité de faire des propositions au Conseil départemental et, dans le même temps, il permet au Département de consulter les jeunes sur des questions spécifiques.
- Il favorise l'apprentissage et l'exercice de la citoyenneté.
- Il contribue à l'épanouissement personnel et à la réussite scolaire des jeunes.
- Il est un espace de création, de suivi et d'évaluation des projets.



DES JEUNES ÉLUS QUI REPRÉSENTERONT LES COLLÉGIENS

En tant que membres du CDJ, les collégiens élus auront un double rôle dans leur canton : être les représentants des élèves et les porte-parole du Département dans leur collège.

De leurs échanges avec les autres collégiens naîtront des idées et des propositions pour améliorer la vie au collège.

Ils devront également s'investir à travers des projets et actions menés par le CDJ et mettre en œuvre les décisions de l'assemblée.



LES ÉLECTIONS EN PRATIQUE

Les élections du Conseil départemental des jeunes vont se dérouler dans les collèges volontaires publics et privés du département.

Dans les cantons où plusieurs établissements seront volontaires pour participer, il sera procédé à un tirage au sort (le 7 octobre) sous contrôle d'huissier pour déterminer quels collèges organiseront les élections.

Les candidats mèneront une campagne électorale auprès des jeunes de leur établissement. Un binôme (une fille / un garçon) sera élu par canton. L'élection se fera par un scrutin majoritaire à un seul tour, pour deux années scolaires à partir de la rentrée 2024.

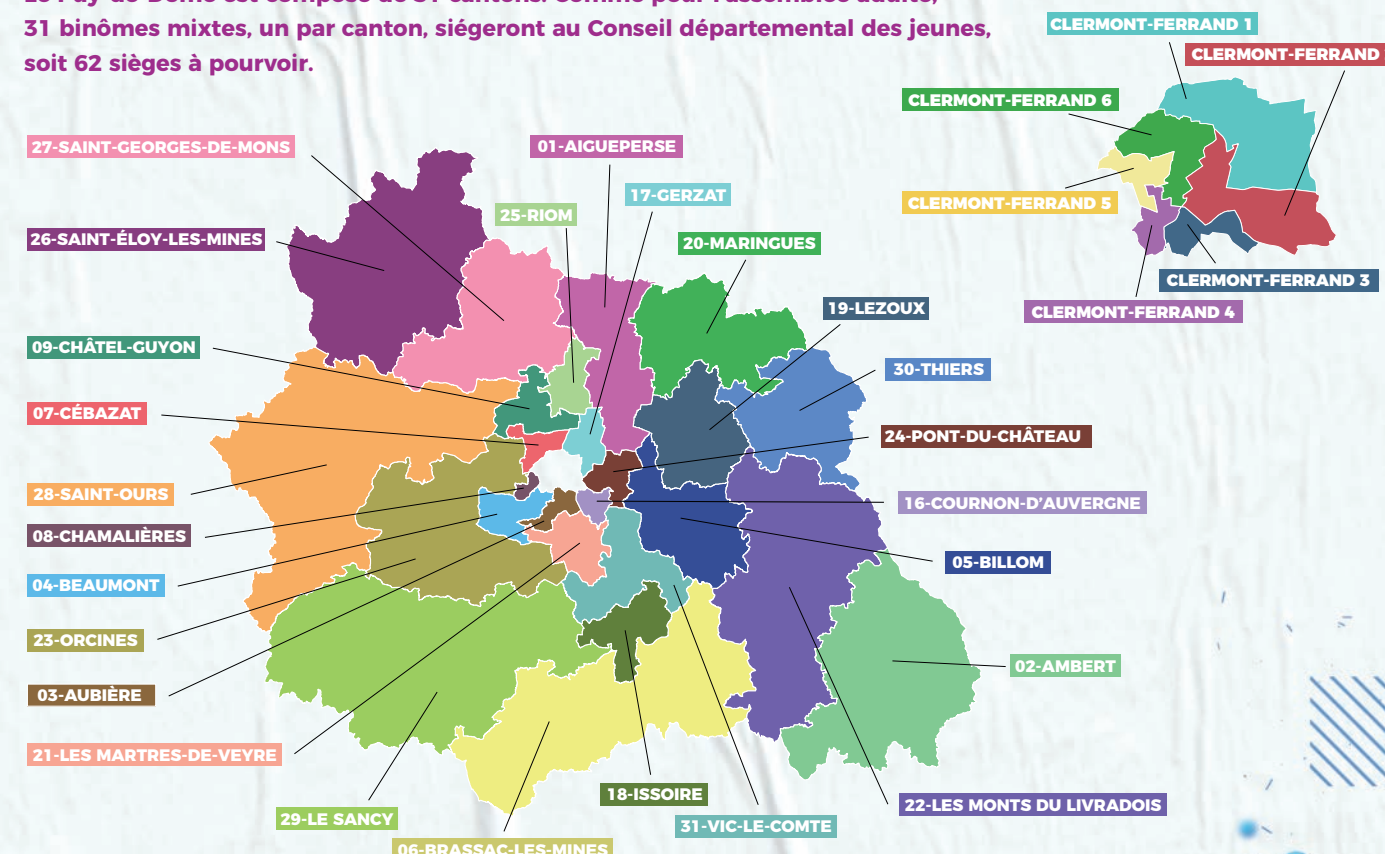


LE CALENDRIER

- Jusqu'au 30 septembre : dépôt des candidatures des collèges volontaires.
- Du 7 au 18 octobre : dépôt des candidatures des binômes (une fille / un garçon) auprès de l'adulte référent du collège.
- Du 4 au 8 novembre : campagne électorale.
- Du 12 au 15 novembre : élections.
- Semaine du 25 novembre : proclamation des résultats.
- 11 décembre : session d'installation du Conseil départemental des jeunes.

31 BINÔMES POUR REPRÉSENTER LES CANTONS

Le Puy-de-Dôme est composé de 31 cantons. Comme pour l'assemblée adulte, 31 binômes mixtes, un par canton, siégeront au Conseil départemental des jeunes, soit 62 sièges à pourvoir.





DES ADULTES POUR ACCOMPAGNER LES JEUNES

Durant leur mandat, les jeunes élus pourront faire appel à des adultes s'ils ont des questionnements ou besoin d'aide :

- Au Département, l'équipe de coordination du CDJ veillera à l'avancée des travaux et des projets des jeunes élus. Les services départementaux pourront également mettre leur expertise à disposition en fonction des thématiques des projets.
- Dans chaque collège, un adulte référent sera présent pour accompagner les jeunes lors de la préparation des élections (organisation, information, aide au remplissage du dossier de candidature et à la rédaction de la profession de foi, vérification des documents, soutien pendant la campagne) et sur l'intégralité du mandat et de l'élaboration des projets.
- Des représentants de l'Éducation nationale et de la Direction diocésaine de l'enseignement catholique du Puy-de-Dôme.
- Des conseillers départementaux.
- Des personnalités ou des intervenants extérieurs.



© A. CISTERNE

QUELQUES POINTS DE FONCTIONNEMENT

- Lors du premier Conseil départemental des jeunes, une fille et un garçon seront élus co-présidents juniors aux côtés de Lionel Chauvin, Président du Conseil départemental.
- Chaque année scolaire, 3 à 4 assemblées plénières auront lieu dans la salle d'assemblée de l'Hôtel du Département, à Clermont-Ferrand. En parallèle, des demi-journées intermédiaires seront organisées en groupe de travail selon les thématiques des projets des jeunes élus.
- Les conseillers départementaux juniors pourront être invités à des manifestations ou événements organisés par le Conseil départemental.

INFOS PRATIQUES

Le transport et les repas des jeunes élus lors des réunions plénières ou des réunions en groupe de travail sont pris en charge par le Conseil départemental du Puy-de-Dôme.

CONTACT

Téléphone : 04 73 42 47 77
Mail : cdj63@puy-de-dome.fr



NOS PARTENAIRES



Conception : turbulences.fr

LES CHIFFRES CLÉS

30 000
COLLÉGIENS DANS LE PUY-DE-DÔME
24 000 en établissements publics
et 6 000 en établissements privés



76 COLLÈGES
DANS LE PUY-DE-DÔME
56 collèges publics
20 collèges privés

Le Conseil départemental est propriétaire (ou gestionnaire) des collèges publics. Il est responsable de leur entretien et de leur gestion.

480 AGENTS
DÉPARTEMENTAUX TRAVAILLENT
DANS LES COLLÈGES

- 100 cuisiniers dont 52 chefs
- 305 agents polyvalents
- 49 agents de maintenance
- 21 agents d'accueil
- 5 agents « volants » pour pallier les absences.



Le Département met tout en œuvre pour garantir à tous les élèves les meilleures conditions de scolarité :

15,5 M€ consacrés en 2023 à l'éducation (hors investissement travaux).

dont **11,48 M€**

de dotation de fonctionnement pour l'ensemble des collèges publics et privés.

LE NUMÉRIQUE AU COLLÈGE



1,53 M€ dédiés, en 2024, au développement du numérique dans les collèges. Le Département s'occupe de l'achat et de la maintenance des outils informatiques ainsi que des réseaux.

Il finance aussi les comptes ENT pour les élèves, leurs parents et les équipes éducatives.

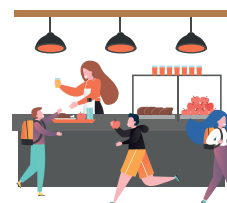


7 000 ordinateurs, 60 serveurs et 65 imprimantes 3D équipent les collèges publics.

45 établissements sont raccordés à la fibre optique (soit tous ceux situés dans une zone éligible).

1 500 postes informatiques seront renouvelés en 2024.

RESTAURATION



20 000 collégiens bénéficient quotidiennement du service public de restauration scolaire.

3 200 000 repas sont préparés chaque année

• **0 cuisine centrale !** Tous les repas sont préparés dans les cuisines des établissements par des cuisiniers de métier.

• **10 €** : prix moyen d'un repas. Celui-ci est pris en charge par le Département, selon le quotient familial, de **60 à 95 %**.

• **23 collèges** sont équipés d'un self collaboratif permettant de limiter le gaspillage alimentaire en passant de 80 grammes à moins de 30 grammes de déchets par élève et en réduisant l'eau utilisée pour la plonge. Le dispositif est amené à être étendu à d'autres établissements.



343 fournisseurs puydômois approvisionnent les établissements scolaires via la plateforme **Agrilocal63**.

AIDE AUX PROJETS ÉDUCATIFS

580 000 € alloués pour soutenir les sorties scolaires.



• Près de **4 000 collégiens** invités à des matchs de l'ASM, du Clermont Foot 63, du HBCAM63 et du Volley-ball Club Chamalières (année scolaire 2022-23).

• **3 850 tickets cinéma** payés à moitié prix pour soutenir les sorties au cinéma.



Tous les collèges sont équipés de distributeurs gratuits de protections périodiques, installés dans les toilettes des filles. Le Puy-de-Dôme est le premier département à avoir étendu ce dispositif à l'ensemble de ses collèges.

7 400 kits de rentrée sont offerts aux élèves de 6^e pour leur assurer les meilleures conditions d'apprentissage. Ils sont composés d'un dictionnaire spécialement illustré, d'une clé USB et d'un stylo 4 couleurs. Le tout dans un sac en tissu imprimé du logo du Département.





CONTACT PRESSE

Pierre-Yves MALLET-PERRIER

04 73 42 12 20 - 07 61 64 39 76

Pierreyves.malletperrier@puy-de-dome.fr

Conseil départemental du Puy-de-Dôme

Hôtel du Département

24 rue Saint-Esprit

63033 Clermont-Ferrand

0 4 7 3 4 2 2 0 2 0



Crédits photos : Henri DERUS - Jérôme PALLÉ - Valentin UTA - Jodie WAY - Freepik - Ainsi que les services du Département

